



Égalité des genres, handicap et inclusion sociale (EGHIS)

Déclaration d'ambition et
note d'orientation à
l'intention des candidats

Janvier 2025



**Ocean Community
Empowerment
and Nature**



**UK International
Development**

Partnership | Progress | Prosperity

Sommaire

1.	Acronymes et glossaire.....	2
1.1.	Acronymes.....	2
1.2.	Glossaire.....	2
2.	Introduction.....	5
2.1.	À propos d'OCEAN.....	5
2.2.	Égalité des genres, handicap et inclusion sociale (EGHIS).....	5
2.3.	Objet de cette note d'orientation.....	6
3.	Définitions de l'égalité des genres, de l'inclusion des personnes en situation de handicap et de l'inclusion sociale (EGHIS).....	8
4.	Ambition et engagement d'OCEAN.....	9
4.1.	Ambition et engagement.....	9
4.2.	Comment le programme OCEAN y parviendra-t-il ?.....	10
5.	Note d'orientation en matière d'EGHIS à l'intention des candidats du cycle 2.....	12
5.1.	Critères d'évaluation de l'EGHIS.....	12
5.2.	Vue d'ensemble des conditions requises.....	14
	<i>Politique en matière d'EGHIS.....</i>	14
	<i>Mesures de sauvegarde et gestion des risques.....</i>	14
5.3.	Intégration des conditions requises en matière d'EGHIS dans la procédure de candidature et de projet OCEAN.....	15
	<i>Demandes de subventions communautaires.....</i>	15
	<i>Demandes de subventions de partenariat.....</i>	16
	<i>Projets bénéficiant d'une subvention.....</i>	16
6.	Intégration de l'EGHIS dans le cycle du projet.....	18
6.1.	Conception.....	18
6.2.	Mise en œuvre.....	20
6.3.	Suivi, évaluation et apprentissage (MEL).....	22
6.4.	Analyse EGHIS.....	24
6.5.	Engagement inclusif et participatif des parties prenantes.....	28
	Annexe A : L'EGHIS dans les critères de notation.....	31
	Annexe B : Mise en valeur de l'EGHIS dans votre candidature.....	35
	Subventions communautaires :.....	35
	Stade 1: Formulaire de candidature Flexi-Grant pour les subventions communautaires OCEAN de stade 1.....	35
	Stade 2: Formulaire de candidature Flexi-Grant pour les subventions communautaires OCEAN de stade 2.....	37
	Subventions de partenariat :.....	39
	Stade 1: Formulaire de candidature Flexi-Grant pour les subventions de partenariat OCEAN (stade 1).....	39
	Stade 2 : Entretien.....	42



Crown copyright 2025

Vous pouvez réutiliser ces informations (à l'exclusion des logos) à titre gracieux dans tout format et sur tout support, selon les termes de la licence Open Government Licence [v.3](#). Toute demande de renseignements concernant cette publication doit nous être adressée par courriel à ocean@defra.gov.uk.

1. Acronymes et glossaire

1.1. Acronymes

AAR2	Deuxième cycle de candidatures annuelles (exercice 2025/26)
BCF	Biodiversity Challenge Funds
BPF	Blue Planet Fund
CBD	Convention des Nations unies sur la diversité biologique
CEDAW	Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
Defra	Département de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales
FCDO	Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement
EGHIS	Égalité des genres, handicap et inclusion sociale
EGIS	Égalité des genres et inclusion sociale (dans laquelle le handicap est considéré comme faisant partie de l'inclusion sociale)
IASC	Comité permanent interorganisations
PACL	Peuples autochtones et communautés locales
MEL	Suivi, évaluation et apprentissage (de l'anglais Monitoring, Evaluation and Learning)
SDPANB	Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité
CDN	Contributions déterminées au niveau national
OCEAN	Ocean Community Empowerment and Nature
APD	Aide publique au développement
OPH	Organisations de personnes handicapées
PEAS	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels
PSED	Devoir d'égalité dans le secteur public (de l'anglais Public Sector Equality Duty)
ODD	Objectifs de développement durable
EAHS	Exploitation, abus et harcèlement sexuels
TdC	Théorie du changement
CNUDPH	Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

1.2. Glossaire

Compétences	Les compétences désignent les types d'aptitudes (habiletés et connaissances) nécessaires à l'accomplissement d'une tâche.
Capacités	Les capacités se rapportent à la somme des aptitudes requises à un moment donné pour accomplir une tâche.
Handicap	Il n'existe pas de définition unique du handicap. Toutefois, la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH)

	reconnaît que « la notion de handicap est un concept évolutif : les personnes en situation de handicap comprennent celles qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables qui, en interaction avec diverses barrières, peuvent faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres ».
Inclusion des personnes en situation de handicap	L'intégration des personnes en situation de handicap est le processus qui consiste à garantir la participation significative des personnes handicapées dans toute leur diversité et à assurer la promotion et l'intégration de leurs droits.
Égalité	Fait référence à la notion selon laquelle les droits, les responsabilités et les opportunités des individus ne dépendent pas de leur identité (genre, race, handicap, etc.).
Équité	Le processus consistant à traiter les personnes de manière équitable, en fonction de leurs besoins respectifs. Il peut s'agir de l'égalité de traitement, mais aussi de formes distinctes de traitement ou de mesures qui compensent les désavantages historiques et structurels dus à l'identité des personnes (genre, race, handicap, etc.) qui les empêchent d'accéder aux mêmes opportunités que les autres ou d'en bénéficier.
Genre	Fait référence aux attentes socioculturelles concernant les rôles et les comportements des femmes et des hommes – ainsi que des personnes ayant une identité de genre non binaire – et les relations entre eux, y compris les attributs, les contraintes et les opportunités économiques, politiques et socioculturelles. Le genre s'exprime dans un contexte culturel par divers comportements, manières et apparences. Le genre est différent du sexe biologique ; les rôles, les comportements et l'identité de genre, ainsi que les relations entre les personnes sur la base de leur genre, sont dynamiques et peuvent évoluer au fil du temps et varier considérablement au sein d'une culture et d'une culture à l'autre (Dazé et Church, 2019).
Approche intégrée de l'égalité de genre	Une approche intégrée de l'égalité de genre vise à supprimer les relations de pouvoir inégales entre les différentes identités de genre dans la poursuite de l'égalité des droits, des responsabilités et des opportunités pour tous. Il s'agit de s'attaquer aux inégalités et de transformer la répartition des opportunités, des choix et des ressources disponibles pour les filles, les femmes et les individus non binaires afin qu'ils aient le même pouvoir de façonner leur vie et de participer au processus, augmentant ainsi l'égalité entre les personnes de tous les genres.
Intersectionnalité	Tient compte de la nature interconnectée des identités sociales telles que l'âge, l'ethnicité, le genre, la sexualité, la race, la religion, l'indigénéité et la classe en tant que systèmes interdépendants d'expérience, de discrimination et/ou de désavantage, interagissant avec des structures, des normes et des discours marginalisants et responsabilisants (Colfer, Basnett et Ihalainen, 2018).
Groupes marginalisés	Les personnes qui se voient généralement refuser l'accès à la protection juridique ou à la participation et aux programmes sociaux et économiques (c'est-à-dire la protection policière, la participation politique, l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'emploi), que ce soit en pratique ou en principe, pour des raisons historiques, culturelles, politiques et/ou d'autres raisons contextuelles.
Sauvegarde	Au sens large, prévention des préjudices causés aux personnes et à l'environnement. Dans la pratique, les efforts sont souvent axés sur l'adoption de toutes les mesures raisonnables pour empêcher l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (EAHS) et pour réagir de manière appropriée lorsqu'ils se produisent.

Sexe	Fait référence aux caractéristiques biologiques, telles que les systèmes reproductifs et les caractéristiques sexuelles secondaires, que l'on distingue comme étant masculines, féminines ou intersexuées. Le sexe est attribué à la naissance.
Inclusion sociale	L'inclusion sociale est le processus qui consiste à améliorer les conditions dans lesquelles les individus et les groupes participent à la société, en améliorant les capacités, les opportunités et la dignité des personnes défavorisées et historiquement exclues de la prise de décision et des sphères d'influence sur la base de leur identité.
Partie prenante	Les individus/communautés/organisations qui sont consultés, mobilisés et/ou participent aux activités du projet, car ils ont un intérêt dans le projet et se soucient de son impact. Les parties prenantes peuvent également être des partenaires, mais si ce n'est pas le cas, elles n'ont pas de rôle de gestion budgétaire ou de gouvernance formelle au sein du projet. Les parties prenantes ne sont pas des groupes homogènes et comprennent de multiples strates de diversité.

2. Introduction

2.1. À propos d'OCEAN

Le programme de subventions OCEAN (Ocean Community Empowerment and Nature) est un programme de subventions concurrentielles qui vise à soutenir les personnes les plus touchées par la dégradation de la santé des océans et le changement climatique en finançant des solutions locales à des problèmes locaux. Le programme OCEAN est financé par le ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (Defra), par l'intermédiaire du [Blue Planet Fund \(BPF\)](#) du Royaume-Uni – un portefeuille de programmes qui aide les pays en développement à protéger leur environnement marin et à réduire la pauvreté.

Le programme OCEAN soutient des projets inclusifs, impulsés localement, qui protègent, conservent et gèrent l'environnement marin tout en s'attaquant à la pauvreté multidimensionnelle¹. Le programme canalise particulièrement le financement vers les organisations nationales, la société civile et les organisations non gouvernementales afin de renforcer le leadership et l'appropriation au niveau local. Le financement est disponible par deux voies différentes : les subventions communautaires et les subventions de partenariat.

- Subventions communautaires : jusqu'à 250 000 GBP pour les organisations locales de petite taille implantées dans le pays.
- Subventions de partenariat : de 500 000 à 3 millions de GBP pour les organisations qui collaborent avec des groupes locaux afin de proposer des solutions à grande échelle.

2.2. Égalité des genres, handicap et inclusion sociale (EGHIS)

La promotion de l'égalité des genres, du handicap² et de l'inclusion sociale (EGHIS) est essentielle pour créer une société juste et équitable où chacun, quel que soit son genre, son handicap ou son identité sociale, a la possibilité de participer pleinement et de s'épanouir. En s'attaquant aux inégalités et aux obstacles systémiques, l'EGHIS contribue à renforcer les communautés, à améliorer la diversité et l'innovation, et à garantir que les avantages du développement durable sont partagés équitablement.

Une compréhension globale du genre et de la dynamique sociale est essentielle pour informer les initiatives de conservation et de réduction de la pauvreté. Des facteurs, tels que les caractéristiques sociales et de genre, les identités sociales et les déséquilibres de pouvoir influencent considérablement les approches et les pratiques. La lutte contre ces inégalités et ces obstacles garantit une participation équitable et est directement liée à la capacité d'un individu à satisfaire ses besoins fondamentaux, y compris le manque d'accès à un revenu ou des services, tels que les soins de santé, l'éducation et la sécurité. Il est essentiel de reconnaître ces disparités pour comprendre comment l'exclusion et la discrimination peuvent empêcher les groupes marginalisés d'accéder aux mêmes opportunités économiques que les autres, de participer aux activités et à la prise de décision, ou d'accéder aux services.

Sans une prise en compte délibérée de l'égalité des genres (Objectif de développement durable (ODD) 5 des Nations Unies), de l'inclusion des personnes en situation de handicap et de l'inclusion sociale, l'objectif d'éradication de la pauvreté (ODD 1) est irréalisable. Les principes de l'EGHIS sont le socle d'une réduction efficace de la pauvreté. En outre, les considérations relatives à l'égalité des genres, à l'inclusion des personnes en situation de handicap et à l'inclusion sociale sont essentielles à l'élaboration de projets et de programmes qui :

- permettent une meilleure appréciation des relations des personnes avec leur environnement (connaissance de la gestion des ressources naturelles, des moyens d'existence ou des besoins des ménages et des priorités en matière de conservation) en raison des normes sociales et des rôles attribués à leur identité (âge, genre, peuples autochtones et communautés locales (PACL), etc.) ;
- identifient les différentes manières dont les personnes – toutes identités confondues – accèdent aux ressources naturelles et aux services, les utilisent et les contrôlent ;
- soutiennent l'égalité (ou l'équité) des chances de bénéficier de la politique et des projets environnementaux pour toutes les parties prenantes ; et
- promeuvent des processus de conservation inclusifs et participatifs, notamment en ce qui concerne la prise de décision.

L'accent mis sur l'égalité des genres, l'inclusion et l'accessibilité des personnes en situation de handicap et l'inclusion sociale s'aligne également sur l'engagement du gouvernement britannique à soutenir la réalisation des objectifs de développement durable au niveau international et y contribue. Le Royaume-Uni s'est également engagé à mettre en place des programmes d'aide publique au développement (APD) inclusifs et Réceptifs au genre, et OCEAN s'est engagé à prendre en compte la manière dont ses actions affectent les personnes protégées en vertu de la loi sur l'égalité de 2010, conformément à son devoir d'égalité dans le secteur public (Public Sector Equality Duty – PSED).

OCEAN donne la priorité à l'égalité des genres, au handicap et à l'inclusion sociale (EGHIS) et les intègre dans tous les éléments de son programme de subventions. Ce document détaille l'ambition et l'engagement d'OCEAN en matière d'EGHIS et son approche de la promotion de l'EGHIS³ vis-à-vis des groupes de parties prenantes clés du programme. Cette déclaration d'ambition et note d'orientation à l'intention des candidats seront révisés au moins une fois par an

2.3. Objet de cette note d'orientation

Cette note d'orientation sert d'introduction à l'égalité des genres, au handicap et à l'inclusion sociale (EGHIS) et détaille les conditions requises en la matière pour les projets OCEAN. Elle s'adresse à la fois aux nouveaux candidats et aux projets financés par OCEAN afin de soutenir l'intégration de l'EGHIS dans la conception et la réalisation des projets. Elle couvre les points suivants :

- Informations contextuelles sur l'EGHIS
- L'ambition et l'engagement d'OCEAN en matière d'EGHIS
- Vue d'ensemble des conditions requises d'OCEAN en matière d'EGHIS
- Stratégies pour :
 - Intégrer les considérations liées à l'EGHIS dans le cycle de projet
 - Mener une analyse sur le genre, le handicap et l'inclusion sociale
 - Élaborer un plan d'engagement des parties prenantes
- Critères de notation de l'EGHIS (annexe A)
- Conseils pratiques concernant les candidatures (annexe B)

Nous vous recommandons de lire toutes les sections de cette note d'orientation ainsi que les autres documents d'orientation, tels que le Guide complet à l'intention des candidats, la Note d'orientation relative au système MEL, la Note d'orientation financière et la Note d'orientation sur l'utilisation de Flexi-Grant. Ces documents, ainsi que tous les autres, sont

disponibles sur Flexi-Grant (<https://ocean.flexigrant.com/>) et sur notre site web (<https://oceangrants.org.uk/>).

Si vous avez besoin d'une assistance technique, vous pouvez contacter le service d'assistance OCEAN à l'adresse helpdesk@oceangrants.org.uk dans la langue de votre choix. Nous répondrons à vos questions dans les cinq jours ouvrables. Le **service d'assistance d'OCEAN n'est pas en mesure** de commenter vos idées de projet, de préévaluer votre éligibilité ou de confirmer si votre projet de candidature et les documents à l'appui répondent aux conditions requises. Cependant, le service d'assistance est un outil permettant de contacter le responsable d'OCEAN en matière d'EGHIS pour des questions relatives à l'approche d'EGHIS de votre projet.

Veuillez noter que les informations présentées dans ce document ne s'appliquent qu'au cycle de financement spécifié sur la page de couverture.

3. Définitions de l'égalité des genres, de l'inclusion des personnes en situation de handicap et de l'inclusion sociale (EGHIS)

Les caractéristiques sociales (telles que le handicap, le statut socioéconomique, le statut de migration et de déplacement, l'ethnicité, la race, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle et l'identité de genre) se combinent pour influencer qui a le pouvoir et l'accès aux ressources, qui prend les décisions et qui est perdant. Ne pas prendre en compte ces dynamiques risque d'exacerber les inégalités et de compromettre les objectifs en matière de climat et de biodiversité. Les caractéristiques sociales se recoupent et les multiples formes de discrimination peuvent s'additionner les unes aux autres, créant des obstacles supplémentaires. L'EGHIS comprend trois concepts étroitement liés et d'une importance égale :

- Une approche axée sur l'**égalité de genre** vise à supprimer les relations de pouvoir inégales entre les différentes identités de genre dans la poursuite de l'égalité des droits, des responsabilités et des opportunités pour tous. Il s'agit de s'attaquer aux inégalités et de transformer la répartition des opportunités, des choix et des ressources disponibles aux filles, aux femmes et aux personnes non binaires afin qu'elles aient le même pouvoir de façonner leur vie et de participer au processus, augmentant ainsi l'égalité entre les personnes de tous les genres.
- **L'intégration des personnes en situation de handicap** est le processus qui consiste à garantir la participation significative des personnes handicapées dans toute leur diversité et à assurer la promotion et l'intégration de leurs droits.
- **L'inclusion sociale** est le processus qui consiste à améliorer les conditions dans lesquelles les individus et les groupes participent à la société, en améliorant les capacités, les opportunités et la dignité des personnes défavorisées et historiquement exclues de la prise de décision et de l'influence en raison de leur identité.

Dans le cadre de ces définitions, OCEAN considère que l'inclusion des peuples autochtones et des communautés locales (PACL) doit être reconnue comme faisant partie de l'inclusion sociale, car ils ont été désavantagés et historiquement exclus de la prise de décision sur la base de leur identité.

Nous prévoyons qu'une grande variété de projets soumettra une candidature au programme OCEAN. Les définitions fournies ici doivent donc être considérées comme un point de départ et il est entendu que les considérations relatives à l'EGHIS varieront naturellement en fonction de la nature et du contexte spécifiques du projet.

Ces définitions ont été élaborées en conformité avec le [Biodiversity Challenge Fund \(BCF\)](#) afin de garantir une approche cohérente de la définition de l'EGHIS dans des fonds Defra similaires. L'importance de ce point est jugée croissante compte tenu du croisement probable entre les candidats potentiels et les partenaires de mise en œuvre des deux programmes.

4. Ambition et engagement d'OCEAN

4.1. Ambition et engagement

- **L'ambition** : L'ambition d'OCEAN est d'être au minimum un programme responsabilisant en matière d'EGHIS.
- **L'engagement** : OCEAN s'engage à ce que tous les projets soient, ou s'efforcent d'être, responsabilisants en matière d'EGHIS :
 - Les projets réalisés dans le cadre des subventions de partenariat doivent avoir une approche **responsabilisante en matière d'EGHIS**.
 - Les projets réalisés dans le cadre des subventions communautaires doivent, au minimum, adopter une approche **Réceptif à l'EGHIS**, bien que les projets de subventions communautaires qui sont plus ambitieux dans leur approche de l'EGHIS – parce qu'ils atteignent ou font preuve d'un plan clair en faveur d'une approche **responsabilisante en matière d'EGHIS** – seront prioritaires.

Tableau 1 : Description générale des approches en matière d'EGHIS

Réceptif	Répond aux besoins fondamentaux des femmes, des personnes en situation de handicap et autres groupes marginalisés et s'attaque aux obstacles auxquels ils se heurtent, dans le but de réduire les inégalités sociales et de genre.
Responsabilisante	Réduit les inégalités sociales et de genre et autonomise les membres de la communauté en augmentant l'accès équitable aux biens, aux ressources et aux capacités pour les femmes, les personnes en situation de handicap et les autres groupes marginalisés.
Porteuse transformation	S'attaque aux relations de pouvoir inégales et recherche des changements institutionnels et sociétaux. Conçue autour d'un objectif fondamental qui s'attaque aux causes profondes de l'inégalité sociale et de genre.

Bien que les projets soutenus par le biais des subventions communautaires puissent déjà satisfaire à une approche Réceptif à l'EGHIS, cet engagement garantit que tous les projets, quelle que soit leur expérience préalable en matière d'EGHIS, comprennent et respectent les normes minimales que l'on attende d'eux. Ce point est particulièrement important pour les projets où l'approche en matière d'EGHIS peut être une considération nouvelle ou émergente, favorisant ainsi une approche inclusive dès le départ.

Les attentes sont plus ambitieuses pour les organisations plus importantes et mieux établies qui postulent dans le cadre du programme de subventions de partenariat. On attend de ces organisations qu'elles soient responsabilisantes en matière d'EGHIS à travers la conception, la mise en œuvre et l'apprentissage de leurs projets.

Pour tous les projets, une analyse de l'EGHIS est un outil précieux pour comprendre le contexte spécifique des normes et inégalités sociales et de genre, et pour évaluer l'impact possible des

activités sur les communautés marginalisées, notamment en tenant compte des différences d'impact sur les femmes et les hommes, et sur les relations entre eux. Les normes d'approche Réceptif à l'EGHIS et responsabilisante en matière d'EGHIS exigent que les projets fassent preuve d'une appréciation claire du contexte en matière d'EGHIS dans lequel ils visent à opérer dans le cadre de leur candidature pour s'assurer :

- Que les activités tiennent compte des facteurs contextuels dans la conception et la mise en œuvre du projet ;
- De la participation inclusive et significative de tous ceux qui s'engagent dans le projet ;
- Que le projet ne contribue pas à créer ou creuser de nouvelles inégalités, et
- Que les risques liés à la sauvegarde et à l'EGHIS sont identifiés et font rigoureusement l'objet d'un suivi, d'une gestion et d'une atténuation dans le cadre d'un processus de gestion des risques.

Bien que les conditions requises décrites dans l'annexe A constituent une base de référence pour les projets afin de répondre à chaque niveau d'engagement, il est reconnu que les projets peuvent aborder et fournir ces éléments à des degrés divers en fonction de leur champ d'application et de leurs capacités. Par conséquent, bien que le respect de ces normes minimales soit obligatoire, les projets sont encouragés à aller au-delà de ces conditions requises dans la mesure du possible, en s'efforçant d'approfondir leurs contributions à l'EGHIS et d'améliorer l'impact global de leurs travaux.

Pour plus d'informations sur les niveaux d'ambition en matière d'EGHIS et les critères appliqués pour les évaluer, veuillez consulter l'annexe A. La [Note d'orientation relative au système MEL](#) et le [Guide complet à l'intention des candidats](#) disponibles sur le [site Internet OCEAN](#).

4.2. Comment le programme OCEAN y parviendra-t-il ?

OCEAN a développé un plan d'action en matière d'EGHIS pour soutenir son engagement en faveur de l'EGHIS et assurer une voie pour atteindre son ambition. Ce plan d'action s'étend initialement jusqu'au 31 mars 2025 et sera suivi d'un autre plan d'action de deux ans (avec des points de révision formels) à partir du 1^{er} avril 2025. Le tableau ci-dessous présente les principales mesures que prendra le programme OCEAN pour réaliser son engagement et son ambition en matière d'EGHIS :

<p>Concepts fondamentaux et sensibilisation (ressources/formation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> (i) Veiller à ce que toutes les notes d'orientation et les formulaires destinés aux candidats et aux projets adoptent une approche responsabilisante en matière d'EGHIS pour les subventions de partenariat et une approche Réceptif à l'EGHIS pour les subventions communautaires. (ii) Travailler avec les bénéficiaires de subventions communautaires, le cas échéant, pour élaborer un plan visant à atteindre une approche responsabilisante en matière d'EGHIS au cours de la durée de vie du projet. (iii) Élaborer une note d'orientation et une déclaration d'ambition spécifiques à l'EGHIS avant le deuxième cycle de candidatures annuelles (présente Déclaration d'ambition et Note d'orientation à l'intention des candidats). (iv) Fournir aux candidats et aux projets des documents et des ressources permettant de mieux comprendre les principes et la mise en œuvre de l'approche EGHIS.
---	---

	<ul style="list-style-type: none"> (v) Inclure le risque EGHIS dans les formulaires de candidature afin de permettre aux administrateurs de subventions de développer une base de référence initiale et une compréhension des capacités d'un candidat en matière d'EGHIS. (vi) Encourager les subventions de partenariat à aller de l'avant et à collaborer, en renforçant les capacités d'intégration des considérations liées à l'EGHIS dans le contexte du projet. (vii) Apporter un soutien spécifique au suivi, à l'évaluation et à l'apprentissage des objectifs en matière d'EGHIS.
<p>Processus et gestion internes</p>	<ul style="list-style-type: none"> (i) Proposer chaque année une formation en matière d'EGHIS à l'ensemble du personnel de base, aux membres du Comité d'experts et aux évaluateurs externes. (ii) Élaborer des lignes directrices pour l'évaluation de l'EGHIS à l'intention des experts et des évaluateurs dans le cadre de l'examen des projets. (iii) Promouvoir le recrutement d'experts en EGHIS et/ou de membres du comité d'experts OCEAN possédant des compétences techniques en EGHIS. (iv) Veiller à ce que l'EGHIS soit incluse dans les critères de notation pour les candidatures et les rapports de projet. À évaluer en fonction des niveaux d'ambition en matière d'EGHIS : InRéceptif, Réceptif, Responsabilisant et Porteur de transformation.
<p>Suivi, évaluation et apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> (i) Veiller à ce que des indicateurs EGHIS appropriés soient incorporés dans les systèmes MEL des projets. (ii) Veiller à ce que tous les indicateurs pertinents concernant les personnes, les ménages (ou les chefs de ménage) et les communautés soient ventilés par sexe, handicap, âge, statut PACL et géographie, dans la mesure du possible. (iii) Utiliser les données recueillies dans le cadre des projets et leurs indicateurs pour mesurer la désagrégation, mettre en évidence les principaux risques et identifier les moyens de renforcer les projets. (iv) Procéder à une analyse annuelle du portefeuille et à un examen détaillé du plan d'action en matière d'EGHIS lors de l'examen annuel du fonds, en intégrant les informations fournies par les candidats, les projets et les parties prenantes afin de documenter les progrès réalisés en matière d'EGHIS et les risques associés. (v) Évaluer l'impact du plan d'action en matière d'EGHIS en janvier 2025 et en diffuser les enseignements.

5. Note d'orientation en matière d'EGHIS à l'intention des candidats du cycle 2

5.1. Critères d'évaluation de l'EGHIS

Il est essentiel de comprendre les caractéristiques sociales et de genre, y compris l'acquisition des connaissances et les inégalités dans le contrôle des ressources, afin d'éclairer la conception et la mise en œuvre d'actions réussies de protection du milieu marin et de réduction de la pauvreté. Les projets qui intègrent avec succès l'EGHIS dans leur conception dès le départ – par exemple en effectuant une analyse sociale et de genre pour comprendre la situation locale et les implications potentielles du projet – ont plus de chances de créer des résultats plus justes et plus équitables qui reflètent mieux les besoins de la communauté.

Comme indiqué, l'ambition d'OCEAN est d'être, au minimum, un programme responsabilisant en matière d'EGHIS et tous les projets sont censés atteindre, ou tendre vers, cette norme. Les candidats doivent montrer comment leur projet satisfait aux normes minimales suivantes :

- **Subventions communautaires** : Les projets bénéficiant de subventions communautaires doivent, au minimum, avoir une approche Réceptif à l'EGHIS, bien que les projets relevant d'une subvention communautaire qui sont plus ambitieux dans leur approche EGHIS – en atteignant ou en faisant preuve d'un plan clair pour devenir **responsabilisant en matière d'EGHIS** – seront prioritaires.
- **Subventions de partenariat** : Les projets financés dans le cadre de subventions de partenariat doivent s'inscrire dans une approche **responsabilisante en matière d'EGHIS**.

Le Comité d'experts OCEAN évaluera toutes les candidatures afin de comprendre comment les projets potentiels contribueront à promouvoir l'EGHIS au moyen de leurs activités. Pour s'assurer que les projets répondent aux normes minimales, ils seront évalués et classés dans l'un des quatre niveaux d'EGHIS sur la base des critères de notation détaillés dans l'annexe A et résumés dans le tableau 2. Les candidats doivent examiner ce tableau pour s'assurer de prendre les mesures appropriées pour satisfaire aux normes minimales.

Tableau 2 : Description générale des approches en matière d'EGHIS

Insensible	Ne reconnaît pas le rôle du genre et de la dynamique sociale dans l'exclusion et la marginalisation. Peut exacerber involontairement les inégalités ou perpétuer des normes préjudiciables.
Réceptif	Répond aux besoins fondamentaux des femmes, des personnes en situation de handicap et autres groupes marginalisés et s'attaque aux obstacles auxquels ils se heurtent, dans le but de réduire les inégalités sociales et de genre.
Responsabilisante	Réduit les inégalités sociales et de genre et autonomise les membres de la communauté en augmentant l'accès équitable aux biens, aux ressources et aux capacités pour les femmes, les personnes en situation de handicap et les autres groupes marginalisés.

Porteuse de transformation	S'attaque aux relations de pouvoir inégales et recherche des changements institutionnels et sociétaux. Conçue autour d'un objectif fondamental qui s'attaque aux causes profondes de l'inégalité sociale et de genre.
-----------------------------------	---

5.2. Vue d'ensemble des conditions requises

Pour s'assurer que les projets répondent aux normes attendues, les candidatures seront évaluées en fonction des approches adoptées pour promouvoir l'égalité et l'inclusion et veiller à ce que les individus obtiennent des résultats équitables en utilisant les critères de l'annexe A. Pour ce faire, les candidats sont tenus de :

- démontrer, dans leurs réponses aux questions de la candidature, comment leur projet apportera des avantages nets équitables au sein des communautés ;
- soumettre une politique relative à l'EGHIS ;
- inclure au moins un risque lié à l'EGHIS dans leur cadre de risque, à la fois au stade de la candidature et au stade de la mise en œuvre du projet (voir le [Guide complet à l'intention des candidats](#) pour un complément d'information) ; et
- notifier des indicateurs ventilés par genre, handicap, âge et lieu, le cas échéant (voir la [Note d'orientation relative au système MEL](#) pour un complément d'information).

Ces attentes et les conditions requises doivent être prises en compte dans le **processus de candidature**. Bien qu'il n'y ait qu'une seule question relative à l'EGHIS dans le formulaire de candidature, il existe de nombreuses possibilités d'intégrer des éléments de l'EGHIS dans vos réponses afin de mettre en évidence le contexte, les priorités et les stratégies de votre approche en matière d'EGHIS.

Cette section décrit les conditions requises aux stades de la candidature et de la mise en œuvre du projet, mais l'annexe B fournit des **recommandations question par question** et des conseils pratiques pour s'assurer que vos efforts en faveur de l'égalité des genres, de l'inclusion des personnes en situation de handicap et de l'inclusion sociale sont clairs dans vos documents de candidature, en particulier en ce qui concerne vos objectifs de conservation marine et de réduction de la pauvreté multidimensionnelle.

Politique en matière d'EGHIS

Entre autres politiques, les candidats aux subventions communautaires et aux subventions de partenariat **sont tenus de soumettre une politique en matière d'EGHIS**. Pour les subventions de partenariat, il s'agit d'une condition requise dès le stade 1 de la procédure de candidature ; pour les subventions communautaires, il s'agit d'une condition requise au stade 2. De plus amples détails sont fournis dans le [Guide complet à l'intention des candidats](#).

Il est important de s'assurer que votre politique en matière d'EGHIS s'applique à l'ensemble de votre organisation et qu'elle ne soit pas spécifique à un projet. Une politique en matière d'EGHIS doit comprendre :

- Une déclaration de l'engagement de votre organisation envers l'EGHIS.
- Les principes clés de l'approche de votre organisation en matière de promotion de l'EGHIS.
- Les détails de toutes les politiques ou procédures existantes actuellement en place et comment elles soutiendront votre engagement envers l'EGHIS.
- La manière dont vous mettrez en œuvre et contrôlerez cette approche.

Mesures de sauvegarde et gestion des risques

Les candidats devraient consulter le [Guide complet à l'intention des candidats](#) pour obtenir un **compte rendu complet de toutes les conditions requises concernant la sauvegarde et la gestion des risques**, ainsi que de plus amples informations sur ces questions. Pour satisfaire aux

niveaux d'ambition correspondants en matière d'EGHIS, tous les projets doivent démontrer que des approches appropriées de sauvegarde et de gestion des risques sont en place (voir l'annexe A pour un complément d'information). Pour être Réceptif à l'EGHIS, responsabilisant ou porteur de transformation en matière d'EGHIS, les candidats devront démontrer :

- Qu'une analyse sociale et de genre a été réalisée pour appuyer l'identification des risques pertinents en matière de sauvegarde/d'EGHIS et que les mesures d'atténuation nécessaires sont détaillées et suivies grâce au processus de gestion des risques.
- Qu'ils ont mis en place des mesures de sauvegarde solides, que les politiques et procédures de sauvegarde sont bien établies et gérées efficacement par tous les partenaires du projet, et que toutes les parties prenantes du projet sont informées de la manière de signaler toute inquiétude en toute sécurité. Ces éléments seront évalués dans le cadre du processus de diligence raisonnable.

5.3. Intégration des conditions requises en matière d'EGHIS dans la procédure de candidature et de projet OCEAN

Demandes de subventions communautaires

Pour être Réceptifs à l'EGHIS, les demandes de subventions communautaires doivent, au minimum, démontrer la manière dont elles prévoient de répondre aux besoins des femmes, des personnes en situation de handicap et autres groupes marginalisés, et de lever les obstacles auxquels ils se heurtent, dans le but de réduire les inégalités sociales et de genre.

OCEAN donnera la priorité au financement de projets qui démontrent clairement comment ils atteignent ou s'efforcent d'atteindre une ambition plus élevée en matière d'EGHIS. Les demandes de subventions communautaires doivent s'efforcer de démontrer comment elles prévoient de réduire les inégalités sociales et de genre et d'autonomiser les membres de la communauté en augmentant l'accès équitable aux biens, aux ressources et aux capacités des femmes, des personnes en situation de handicap et autres groupes marginalisés (c'est-à-dire adopter une approche responsabilisante en matière d'EGHIS).

Conditions requises/recommandations pertinentes en matière d'EGHIS dans le formulaire de demande de subvention communautaire :

Stade 1 :

- Les candidats doivent utiliser les questions du stade 1 et la théorie du changement pour mettre en évidence les composantes liées à l'EGHIS de leurs travaux (voir l'annexe B).

Stade 2 :

- Les candidats doivent utiliser les questions du stade 2 pour démontrer leur approche en matière d'EGHIS (voir l'annexe B) ;
- Intégrer leur approche en matière d'EGHIS dans les composantes suivantes :
 - Plan de travail du projet
 - Cadre logique du projet
 - Profils des membres de l'équipe de projet
 - Budget du projet

- Compléter la question sur le cadre des risques du projet dans le formulaire de candidature, en démontrant que vous avez correctement évalué les risques en matière d'EGHIS associés à votre projet.
- Soumettre la politique de sauvegarde de l'organisation chef de file
- Soumettre la politique en matière d'EGHIS de l'organisation chef de file

Demandes de subventions de partenariat

Les demandes de subventions de partenariat doivent démontrer comment les projets proposés prévoient de réduire les inégalités sociales et de genre et d'autonomiser les membres de la communauté en augmentant l'accès équitable aux biens, aux ressources et aux capacités des femmes, des personnes en situation de handicap et autres groupes marginalisés (c'est-à-dire adopter une approche responsabilisante en matière d'EGHIS).

Conditions requises/recommandations pertinentes en matière d'EGHIS dans le formulaire de demande de subvention de partenariat :

Stade 1 :

- Utiliser les questions du stade 1 de la candidature et la théorie du changement pour mettre en évidence les composantes liées à l'EGHIS de votre travail (voir l'annexe B).
- Intégrer votre approche en matière d'EGHIS dans les composantes suivantes :
 - Plan de travail du projet
 - Cadre logique du projet
 - CV de l'équipe de projet
 - Budget du projet
- Soumettre le cadre des risques du projet en utilisant le modèle fourni, en démontrant que vous avez correctement évalué les risques en matière d'EGHIS associés à votre projet.
- Soumettre la politique de sauvegarde de l'organisation chef de file
- Soumettre la politique en matière d'EGHIS de l'organisation chef de file
- Soumettre la politique d'égalité des chances et de diversité de l'organisation chef de file

Stade 2 :

- Soyez prêt à discuter de votre approche en matière d'EGHIS si on vous le demande au cours de l'entretien.

Projets bénéficiant d'une subvention

Dans le cadre des subventions communautaires et des subventions de partenariat, les projets doivent continuer de satisfaire aux normes attendues et s'efforcer d'être toujours plus ambitieux, dans la mesure du possible. Par exemple, les subventions communautaires dont l'approche est Réceptif à l'EGHIS au moment de la candidature doivent revenir sur leur approche et identifier des stratégies leur permettant de tendre vers une approche responsabilisante en matière d'EGHIS.

Les considérations relatives à l'EGHIS seront examinées dans le cadre du calendrier de soumission de rapports détaillé dans les conditions générales. Les indicateurs relatifs aux considérations en matière d'EGHIS seront suivis dans le cadre du système MEL et du cadre logique et pourront être inclus dans les rapports formels. Dans la mesure du possible, les indicateurs doivent être ventilés selon le genre, l'âge, le handicap et le lieu. Les ressources disponibles pour les projets bénéficiant d'une subvention comprendront des webinaires afin de renforcer les capacités à intégrer les

considérations en matière d'EGHIS. Le responsable EGHIS d'OCEAN est également disponible pour répondre aux questions relatives à la mise en œuvre ou au renforcement de votre approche en matière d'EGHIS.

6. Intégration de l'EGHIS dans le cycle du projet

Cette section comprend des stratégies d'intégration de l'égalité des genres, de l'inclusion et de l'accessibilité des personnes en situation de handicap et de l'inclusion sociale dans la conception, la mise en œuvre et le système MEL du projet. Bien que de nombreux points ici vous aideront à atteindre une approche Réceptif à l'EGHIS (niveau minimum pour les subventions communautaires) ou responsabilisante en matière d'EGHIS (niveau minimum pour les subventions de partenariat, ambition pour les subventions communautaires), il n'est pas pour autant nécessaire d'intégrer chaque recommandation fournie ici. La consultation d'un large éventail de parties prenantes au cours de la conception, de la mise en œuvre et du système MEL du projet sera essentielle : il s'agit de faire participer les femmes, les personnes en situation de handicap et les communautés marginalisées. Leur point de vue permettra de s'assurer que les processus d'évaluation et d'apprentissage reflètent leurs expériences et leurs besoins.

Les conseils fournis ici visent à vous aider dans vos efforts pour intégrer de manière significative l'EGHIS dans votre projet de conservation marine, d'atténuation/adaptation climatique et de réduction de la pauvreté multidimensionnelle.

Les avantages d'une intégration efficace de l'EGHIS peuvent être les suivants : réduction des inégalités et promotion d'un plus grand bien-être social et économique ; autonomisation des membres des communautés marginalisées ; garantie que les besoins en matière d'accessibilité et d'aménagements raisonnables sont satisfaits tout au long des activités du projet ; et amélioration des résultats globaux des projets.

Bien que toutes ces composantes ne soient pas sous le contrôle d'une seule organisation ou d'un seul projet, il est utile de considérer les conditions d'un environnement favorable qui peut soutenir les efforts d'intégration de l'EGHIS, tels que des dispositions institutionnelles favorables (par exemple, l'engagement actif du mécanisme national de genre, ou le soutien politique pour la réaffirmation des droits des personnes en situation de handicap) ; l'engagement inclusif et participatif des parties prenantes (voir ci-dessous) ; un cadre politique qui reconnaît les liens importants entre l'EGHIS, le changement climatique et la conservation marine (p. ex., l'égalité des genres et les considérations en matière d'EGHIS intégrées dans les politiques de ressources naturelles).

6.1. Conception

La phase de conception du projet jette les bases d'une intégration efficace et significative de l'approche EGHIS. Une analyse de l'EGHIS est essentielle pour mieux comprendre le contexte du projet, même s'il est admis que seule une analyse succincte peut être possible lors de la phase de conception (voir ci-dessous pour un complément d'information sur l'analyse EGHIS). Cela vous aidera à identifier les considérations relatives à l'égalité des genres, à l'inclusion et à l'accessibilité des personnes en situation de handicap et à l'inclusion sociale qui sont pertinentes, qui ont un impact et qui seront affectées par le défi auquel s'attaquera votre projet.

La théorie du changement (TdC) est une occasion importante de définir vos produits et vos résultats. Comme cela dictera directement la direction que prendra votre projet et les actions qui y seront incluses, l'intégration de l'EGHIS dans les composantes de la TdC vous permettra de

mettre en œuvre une approche ambitieuse en matière d'EGHIS. Les résultats/produits potentiels peuvent inclure des catégories telles que les droits de l'homme, le développement des capacités, l'accès aux ressources et leur contrôle, la participation et la prise de décision, la réduction de la pauvreté temporelle, la réduction d'autres formes de pauvreté multidimensionnelle et la distribution des ressources, pour ne citer que quelques exemples. Cela dépendra fortement de l'objectif principal de votre projet, mais nous vous encourageons à prendre du temps, pendant la phase de conception, pour explorer les possibilités d'intégration des considérations en matière d'EGHIS. Cela contribuera par la suite à la planification et à la conception des activités en matière d'EGHIS et du budget associé.

Certains éléments du projet devraient, dans l'idéal, être élaborés (ou au moins démarrés) pendant la phase de conception ; lorsque cela n'est pas possible en raison des capacités et des ressources de l'organisation, la mise en œuvre devrait commencer par une phase de mise en route afin de s'assurer que ces éléments sont en place. Par exemple, il peut être utile d'impliquer les parties prenantes dans la phase de conception, lorsque cela est possible. Si ce n'est pas le cas, il faut s'assurer d'un engagement précoce au cours de la mise en œuvre (éventuellement par le biais d'une phase de mise en route). Un plan d'engagement des parties prenantes et une cartographie des bénéficiaires/parties prenantes sont également des outils utiles qui devraient être élaborés au cours de la phase de conception ou de mise en route (voir ci-dessous pour un complément d'information sur l'engagement des parties prenantes).

D'autres éléments de la planification et de la conception peuvent inclure :

- Engagement de haut niveau sur l'égalité des genres, le handicap et l'inclusion sociale (p. ex., en vertu de la politique en matière d'EGHIS de votre organisation, qui n'est pas spécifique à un projet mais plutôt à l'ensemble de votre organisation) ;
- Mise en place d'une équipe dotée de l'expertise en matière d'EGHIS, ainsi qu'une équipe équitable sur le plan de sa composition (p. ex., des femmes font-elles partie de l'équipe ? Les besoins des personnes en situation de handicap sont-ils satisfaits au sein de votre équipe ? Votre organisation dispose-t-elle de processus d'embauche inclusifs et non discriminatoires et d'une formation d'intégration ?) ;
- L'identification de défenseurs et de spécialistes potentiellement utiles ;
- La réalisation d'une revue documentaire et/ou d'une analyse plus approfondie ;
- L'élaboration d'un cadre de MEL avec des considérations en matière d'EGHIS, des indicateurs pertinents et une collecte de données désagrégées ;
- L'utilisation de lignes directrices éthiques, par exemple, en ce qui concerne les recherches et/ou l'engagement prévus ; et
- L'élaboration d'un plan d'action en matière d'EGHIS.

Des exemples de la manière dont vous pouvez intégrer l'EGHIS dans votre candidature figurent à l'annexe B.

Voici des exemples de questions à poser pour soutenir la mise en place d'une approche robuste en matière d'EGHIS dans le cadre de la phase de conception du projet :

- Quelles sont les normes sociales et de genre en vigueur dans le pays d'accueil en ce qui concerne la répartition des tâches, l'accès et le contrôle des ressources, et la capacité à participer à la prise de décision ?
- Comment ces normes dominantes affectent-elles le projet, sur le plan des objectifs à

atteindre, de l'engagement avec les parties prenantes et de sa conception ?

- Quel sera l'impact (positif et négatif) du projet sur les filles, les garçons, les femmes et les hommes dans leurs rôles et responsabilités domestiques, économiques et communautaires, ainsi que sur le plan de l'accès aux biens et du contrôle de ceux-ci ?
- Comment le projet garantira-t-il l'égalité des chances pour permettre à tous d'influencer la prise de décision et d'y participer ?
- Comment le projet garantira-t-il un accès et une répartition équitables des avantages ?
- Qui sont les principaux bénéficiaires et parties prenantes ? Comment le projet garantira-t-il l'inclusion des femmes, des personnes en situation de handicap, des jeunes, des PACL et autres communautés marginalisées, en fonction du contexte du projet ?
- L'intervention s'attaque-t-elle aux obstacles sous-jacents qui empêchent certains groupes d'accéder aux opportunités créées ?
- Comment les risques et les conséquences négatives inattendues seront-ils identifiés, évités, ou atténués et contrôlés ?

Remarque : ces questions contribuent à l'**analyse EGHIS**. Il sera bon d'effectuer au moins un début d'analyse sociale et de genre pendant la conception du projet et l'élaboration de la candidature afin de comprendre le contexte de votre projet, de s'assurer que ses avantages seront équitablement distribués et de prendre en compte vos besoins en matière d'engagement des parties prenantes. Cette analyse pourra ensuite être approfondie lors de la mise en œuvre du projet.

6.2. Mise en œuvre

Comme nous l'avons mentionné, les éléments qui n'ont pas pu être entièrement développés durant la phase de conception doivent être abordés le plus tôt possible avant d'amorcer la mise en œuvre ; c'est l'intérêt d'une phase de mise en route. Ces premières activités devraient inclure votre analyse EGHIS, la réévaluation de votre plan de travail sur la base des résultats de l'analyse, la cartographie des parties prenantes et l'élaboration d'un plan d'engagement des parties prenantes.

Les activités de toutes les composantes de la mise en œuvre doivent être implémentées en tenant compte des sensibilités et des opportunités en matière d'EGHIS. Les opportunités peuvent être une partie passionnante de la mise en œuvre. En travaillant sur des secteurs tels que la conservation marine et la réduction de la pauvreté, votre projet sera en mesure d'apporter un réel changement et de progresser avec les communautés. Par exemple, lorsque vous développez un moyen d'existence alternatif qui soutient un élément de la conservation marine, il est inestimable de saisir l'opportunité que ce changement présente pour voir si vous pouvez simultanément réaliser des coavantages pour réduire les obstacles à l'égalité.

Par exemple, il peut s'agir de recruter activement des femmes pour des programmes de formation à une technologie émergente ou à une pratique durable, d'éliminer un obstacle de longue date pour les membres de la communauté en situation de handicap lors de l'ingénierie d'une nouvelle ressource, ou de s'assurer que les connaissances traditionnelles des PACL en matière de conservation marine soient valorisées et incorporées dans de nouveaux moyens

d'existence. Dans tous les aspects techniques de la conception d'un projet, de la demande d'une subvention OCEAN et de la préparation de la mise en œuvre, il est important de se rappeler les possibilités passionnantes qu'offrent des projets novateurs et pleins de sens.

D'autres éléments de la mise en œuvre peuvent inclure :

- La mise en place de votre plan d'engagement des parties prenantes : établir des liens avec les organisations locales compétentes pour les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap, etc.
- Faire appel à un expert en EGHIS si nécessaire, notamment grâce aux ressources fournies par OCEAN, telles que des webinaires avec le responsable d'OCEAN en matière d'EGHIS ;
- Mener des activités constructives liées à l'EGHIS et veiller à ce que les autres activités soient équitables ;
- Renforcer les capacités des parties prenantes et des membres de la communauté marginalisés ;
- Mener des activités MEL tout au long de la mise en œuvre, et pas seulement à la fin, et, au besoin, ajuster les approches en fonction des leçons apprises ; et
- Identifier et lever les obstacles potentiels à la participation.

Identifier et traiter les obstacles potentiels¹ :

- **Manque de temps :** Déterminez l'heure, le jour ou la saison où les bénéficiaires sont généralement plus disponibles et programmez les activités à ce moment-là. Il se peut qu'une activité doive être mise en œuvre plusieurs fois pour répondre aux besoins des groupes. Assurez la garde des enfants pendant les activités.
- **Inaccessibilité :** Veillez à ce que les activités se déroulent à proximité. Veillez à ce que les lieux répondent aux besoins d'aménagements raisonnables des membres de la communauté en situation de handicap.
- **Se sentir mal à l'aise à l'idée de participer :** Tenez compte des sujets Réceptifs et de la nécessité d'identifier des espaces adaptés et séparés pour les hommes et les femmes dans le cadre de certaines activités. Prévoyez un renforcement des capacités de certains groupes avant les activités afin qu'ils se sentent mieux préparés à participer à des discussions plus larges.
- **Défis à relever pour surmonter les normes :** Travaillez avec les dirigeants locaux et les hommes de la communauté pour les sensibiliser à l'importance et à la valeur du soutien à la participation des femmes. Par le biais de mesures de sauvegarde et de gestion des risques, déterminez comment aborder les problèmes de sécurité potentiels qui peuvent survenir lorsque les activités du projet remettent en question les normes et augmentent les opportunités pour les femmes et les autres membres marginalisés de la communauté. Travaillez avec les organisations de personnes en situation de handicap (OPH) pour identifier les normes contestées qui peuvent constituer un obstacle à la participation et/ou à l'accès aux avantages.
- **Accès limité à l'information :** Là encore, prévoyez un renforcement des capacités de certains groupes avant les activités pour qu'ils se sentent mieux préparés à participer à des discussions plus larges. Veillez à ce que les activités du projet tiennent compte des barrières linguistiques, ainsi que de l'utilisation d'un langage et d'un jargon trop techniques. Élaborez un plan de communication pour partager l'information avec les bénéficiaires et les parties prenantes.

6.3. Suivi, évaluation et apprentissage (MEL)

En incluant dans la MEL des considérations relatives à l'égalité des genres, à l'inclusion et à l'accessibilité des personnes en situation de handicap et à l'inclusion sociale, vous vous assurez que votre projet promeut l'équité et l'inclusion. Cela permet d'identifier les domaines dans lesquels une plus grande attention est nécessaire et de s'assurer que personne n'est laissé pour compte. Le suivi de ces aspects vous permettra de voir comment votre projet contribue à l'égalité sociale et à l'inclusion et s'il produit des résultats positifs pour tous, y compris pour les femmes, les personnes en situation de handicap et les autres communautés marginalisées, en fonction du contexte spécifique du projet.

Dans l'idéal, les considérations en matière d'EGHIS devraient être intégrées dans tous les aspects de la conception du projet, y compris la MEL. Le cas échéant, les activités doivent préciser si l'accent est mis sur des considérations liées à l'EGHIS, et les indicateurs doivent être désagrégés

¹ Conservation International. (2019). [Lignes directrices pour l'intégration du genre et de l'équité sociale dans la programmation de la conservation](#)

pour recueillir des données et des informations en matière d'EGHIS. Des activités (par exemple, une analyse EGHIS) et des réalisations (par exemple, la réduction des obstacles à la participation) spécifiquement liées à l'EGHIS peuvent également être incluses.

En intégrant l'EGHIS dans votre approche MEL, vous améliorerez l'efficacité de votre projet et veillerez à ce qu'il profite à tous les membres de la communauté. Cette approche contribue à une manière plus inclusive et équitable de mener à bien un travail de conservation et de développement et peut simultanément améliorer les progrès vers des objectifs de conservation et de développement.

Ci-dessous figurent des descriptions illustrant comment l'EGHIS devrait être incorporé dans le système MEL pour satisfaire aux approches en matière d'EGHIS (voir l'annexe A pour obtenir un complément d'information) :

- **Réceptif** : Le cadre logique comprend des données ventilées pour suivre les impacts des activités liées aux femmes et à d'autres groupes ciblés, le cas échéant.
- **Responsabilisant** : Le cadre logique comprend des données désagrégées pour suivre les impacts des activités liées aux femmes et aux autres groupes ciblés, ainsi qu'un résultat et/ou des indicateurs axés sur l'EGHIS.
- **Porteur de transformation** : Le cadre logique inclut des données désagrégées pour suivre les impacts des activités liées aux femmes et aux autres groupes ciblés ; il inclut un résultat et/ou des indicateurs axés sur l'EGHIS et il comprend l'approche EGHIS comme un objectif principal du programme.

Moyens pratiques d'intégrer l'égalité des genres, le handicap et l'inclusion sociale dans le système MEL

Recueillir des données désagrégées : Recueillez des données pour différents groupes, tels que les femmes, les hommes, les personnes en situation de handicap et les autres communautés marginalisées. Cela vous aidera à comprendre comment chaque groupe est affecté par le projet et s'il existe des disparités en termes d'accès ou d'avantages.

Définir des indicateurs d'inclusion : Développez des indicateurs spécifiques pour mesurer l'impact du projet sur l'égalité des genres, l'inclusion du handicap et l'inclusion sociale. Par exemple, vous pourriez suivre la participation des femmes à des rôles de direction ou le nombre de personnes en situation de handicap qui bénéficient du projet. Les indicateurs peuvent prendre en compte d'autres caractéristiques, telles que la religion/la foi, la sexualité, la situation géographique, l'ethnie/la race, la classe sociale et la situation matrimoniale.

Contrôler la participation et l'accès : Gardez la trace des personnes qui participent aux activités de votre projet et de celles qui en bénéficient. Cela peut révéler si certains groupes sont exclus ou s'il existe des obstacles à la participation de personnes en situation de handicap ou d'autres communautés marginalisées.

Évaluer les résultats pour les différents groupes : Lors des évaluations, il convient de déterminer si tous les groupes bénéficient des mêmes avantages dans le cadre du projet. Par exemple, les femmes ou les personnes en situation de handicap bénéficient-elles des mêmes opportunités ou existe-t-il des obstacles à leur participation ?

Assurer un apprentissage inclusif : Lorsque vous partagez les enseignements tirés, veillez à ce que les informations soient accessibles à tous. Cela peut nécessiter la traduction de documents dans différentes langues, l'usage de formats accessibles aux personnes en situation de handicap ou encore l'usage d'un langage qui soit inclusif.

Consulter un large éventail de parties prenantes dans le cadre du système MEL : Faire participer les femmes, les personnes en situation de handicap et les autres communautés marginalisées au processus de MEL. Leurs points de vue permettront de s'assurer que les processus d'évaluation et d'apprentissage reflètent leurs expériences et leurs besoins.

Voir le [Guide complet à l'intention des candidats](#) et la [Note d'orientation relative au système MEL](#) pour obtenir un complément d'information sur le système MEL.

6.4. Analyse EGHIS

Une analyse de l'égalité des genres, de l'inclusion et l'accessibilité des personnes en situation de handicap et, plus généralement, de l'inclusion sociale est un outil essentiel pour connaître le contexte spécifique d'un projet proposé. En fonction du contexte de votre projet et des capacités de votre équipe, cette analyse peut être scindée en plusieurs parties (mais attention à ne pas isoler les différentes unités), avec différents membres de l'équipe spécialisés dans l'égalité des genres, l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'inclusion des PACL, l'engagement des jeunes, etc. N'oubliez pas que les parties prenantes et les bénéficiaires sont des ressources inestimables pour ce processus. Le contact direct avec les membres de la communauté est généralement le meilleur moyen de comprendre les problèmes d'inégalité et d'inclusion dans le contexte de votre projet.

L'analyse du genre, du handicap et de l'inclusion sociale est un processus systémique qui identifie les différences dans les normes et les rôles socioéconomiques et applique ces notions au développement du projet. Cette analyse est essentielle pour

- identifier les principaux bénéficiaires et parties prenantes ;
- comprendre les lois, politiques et mandats pertinents ;
- reconnaître les obstacles potentiels à un accès total et à une participation utile ;
- identifier les sujets potentiellement Réceptifs ou les populations vulnérables ;
- mettre en lumière les points forts et les compétences que certains bénéficiaires/parties prenantes peuvent apporter au projet et qui auraient pu être négligés ; et
- apprendre à connaître les facteurs de pauvreté multidimensionnelle et les possibilités d'améliorer les moyens d'existence des communautés marginalisées au sein de l'espace de conservation marin

Ci-après figurent des descriptions de la manière dont cette analyse serait intégrée dans les approches en matière d'EGHIS (pour en savoir plus, voir l'annexe A) :

- **Nécessaire pour tous les projets :** L'analyse EGHIS permet d'identifier les risques en matière de sauvegarde/d'EGHIS et les mesures d'atténuation qui sont suivies par le biais du processus de gestion des risques.
- **Réceptif :** L'analyse EGHIS sert à comprendre le contexte spécifique des normes et inégalités sociales et de genre, et à évaluer l'impact possible des activités sur les communautés marginalisées, notamment en tenant compte des différences d'impact sur les femmes et les hommes, et sur les relations entre eux.
- **Responsabilisant :** L'analyse EGHIS est utilisée pour comprendre et éliminer les obstacles pratiques et soutenir les possibilités de plus d'autonomisation et d'égalité dans l'accès aux biens, aux ressources, aux capacités et aux opportunités, tels que les emplois, les marchés, les services, les compétences, les connaissances et la prise de décision.
- **Porteur de transformation :** L'analyse EGHIS sert à s'attaquer aux relations de pouvoir dominantes et à soutenir le changement au niveau institutionnel et sociétal. Cela implique de remettre en question les normes sociales et de briser les stéréotypes pour les femmes, les hommes et les personnes marginalisées.

En ce qui concerne le calendrier de votre analyse EGHIS dans le cycle de votre projet, il vous faudra réfléchir à l'analyse EGHIS à entreprendre et/ou effectuer une analyse EGHIS préliminaire pendant la conception du projet et l'élaboration de la candidature. Cela vous aidera à comprendre le contexte de votre projet et à démontrer votre approche en matière d'EGHIS. Une analyse EGHIS plus approfondie peut être menée dans le cadre de l'activité du projet au début du processus de mise en œuvre et mise à jour lors du premier rapport de projet. Cela permettra d'affiner le plan du projet et de s'assurer que les activités liées aux considérations en matière d'EGHIS sont appropriées.

En outre, l'analyse peut être complétée tout au long de la mise en œuvre. Au fur et à mesure que vous approfondissez les liens avec les parties prenantes et que vous en apprenez davantage sur les préoccupations spécifiques au contexte de votre projet, vous pouvez compléter et clarifier les éléments de votre analyse. Vous aurez également l'occasion de tirer des enseignements des mesures d'EGHIS incluses dans votre cadre MEL et d'y réfléchir lors des rapports périodiques.

Pour réaliser une analyse EGHIS, il est possible de combiner les contacts et l'apprentissage auprès des parties prenantes et des bénéficiaires avec des recherches documentaires afin de recueillir

d'avantage d'informations. La recherche documentaire peut être utile pour connaître les cadres sociaux, politiques et environnementaux plus larges, et pour explorer les analyses sociales et de genre antérieures – ou d'autres recherches, études de cas, leçons apprises et meilleures pratiques antérieures – qui pourraient avoir été menées dans des contextes similaires. Les bases de données nationales et internationales sont également des ressources utiles pour la recherche documentaire. Il existe différentes manières de consulter les bénéficiaires et les parties prenantes, telles que les discussions de groupe informelles, les groupes de réflexion, les entretiens structurés/semi-structurés avec des informateurs clés et les enquêtes. Cela permet de combler les lacunes de la recherche documentaire et de fournir des informations spécifiques au contexte du projet et à la communauté.

Voici quelques exemples d'informations susceptibles de constituer une analyse de genre^{2,3} :

Quel est le contexte ?

Le contexte démographique, juridique, social et économique, ainsi que les normes et cultures sociales

- Quels sont les cadres internationaux pertinents dont le pays est signataire ? Quels sont les priorités ou les engagements nationaux relatifs à ces cadres ?
- Existe-t-il une politique nationale en matière d'égalité des genres ? Quel est son rapport avec le contexte de votre projet ?
- Quelles sont les politiques nationales relatives aux droits des personnes en situation de handicap ?
- Les politiques marines intègrent-elles l'égalité des genres, le handicap et l'inclusion sociale ?
- Quelle est la composition de la population active et du niveau d'éducation ?
- Quels sont les croyances, les perceptions et les stéréotypes les plus répandus en matière d'égalité des genres, de personnes en situation de handicap et d'autres entités sociales pertinentes pour votre projet ? (Par exemple, quelles sont les croyances et les perceptions relatives à la pauvreté multidimensionnelle et aux problèmes de conservation marine auxquels vous vous attaquez, et comment ces croyances peuvent-elles influencer l'approche de votre projet ; quelles barrières peuvent être présentes en raison de ces croyances ?)

Qui fait quoi ?

Tâches et responsabilités des hommes, des femmes, des enfants et des personnes âgées au sein d'un ménage ou d'une communauté ; lieu et moment où ces activités ont lieu.

- Quels sont les obstacles auxquels se heurtent les personnes en situation de handicap, dans toute leur diversité, et qui entravent leur pleine participation à la société sur un pied d'égalité avec les autres ?
- Quelle est la répartition des tâches entre les hommes et les femmes le long des chaînes de valeur dans le contexte du projet ? (Par exemple, dans les communautés de pêcheurs, les femmes sont plus susceptibles de participer à des tâches telles que la réparation des filets, la préparation et la vente du poisson, ou la récolte du poisson/des algues/etc. près du rivage, alors que les hommes seront sans doute à bord des bateaux de pêche. Tous ces rôles sont essentiels pour l'ensemble de la chaîne de valeur).
- Qui gère le ménage ? Qui s'occupe des enfants et des personnes âgées ?
- Quelles sont les principales sources de revenus et de subsistance des hommes et des femmes ?
- Quelles sont les principales sources de revenus et de subsistance des populations autochtones et des communautés locales ?

² EnGen Collaborative (2020). [Gender Mainstreaming Booklet](#)

³ UNIDO (2015). [Guide on Gender Mainstreaming: Environmental Management Projects](#)

Qui a quoi ?

Les ressources et les services que les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les PACL et les autres communautés marginalisées utilisent, auxquels ils ont accès et qu'ils contrôlent dans les ménages, les communautés et les secteurs public et privé.

- Les femmes et les hommes ont-ils un accès égal aux ressources, y compris au financement, aux technologies, aux informations et aux services ?
- Les personnes en situation de handicap, dans toute leur diversité, ont-elles un accès égal aux ressources, y compris au financement, aux technologies, aux informations et aux services ?
- Qui possède et/ou contrôle les ressources pertinentes dans le contexte du projet ?
- Qui a accès aux ressources pertinentes dans le contexte du projet et/ou qui est responsable de leur gestion ?
- Les membres de la communauté ont-ils un accès équitable à l'éducation, aux formations et aux possibilités de renforcement des compétences ?
- Comment les membres de la communauté accèdent-ils aux informations et comment les partagent-ils (radio, groupe religieux, école, marchés, lieux de travail, etc.) ?

Qui décide ?

Comment et dans quelle mesure les membres des différents groupes de la communauté participent-ils à la prise de décision dans les ménages, les communautés et les secteurs public et privé

- Qui participe à la prise de décision au sein du ménage ?
- Y a-t-il une participation égale dans la sphère politique ?
- De quelle manière les organisations de personnes en situation de handicap (OPD) ont-elles accès aux sphères de décision ?
- En quoi les décisions prises dans le secteur privé sont-elles pertinentes dans le contexte du projet ?

Qui en bénéficie ?

Les opportunités et les points d'entrée pour assurer une participation et des bénéfices égaux du projet OCEAN pour les femmes et les hommes des différents groupes, ainsi que pour les personnes en situation de handicap, les PALC, et les autres.

- Qui verra sa charge de travail augmenter ou diminuer à la suite des efforts déployés dans le cadre du projet ? Comment les moyens de subsistance et les revenus seront-ils affectés par ces changements ?
- Pour les projets qui prévoient une transition vers des pratiques plus durables, de nouvelles technologies ou d'autres moyens d'existence alternatifs, les membres de la communauté bénéficieront-ils équitablement de nouvelles possibilités et de formations ?
- Quels sont les obstacles potentiels à l'accès aux avantages du projet, en particulier pour les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les PACL ou d'autres bénéficiaires cibles ? Quelles stratégies peuvent être utilisées pour atténuer ces obstacles ou s'y adapter ?

Remarque : Pour répondre aux conditions requises, les organisations doivent disposer d'une expertise et de ressources pertinentes sur lesquelles s'appuyer en matière d'EGHIS, que ce soit ponctuellement en fonction des besoins tout au long du cycle du projet (pour les approches Réceptifs à l'EGHIS) ou en y consacrant plus de temps par du personnel dédié (pour les approches responsabilisantes en matière d'EGHIS). **Si votre organisation ou vos organisations partenaires ne disposent pas de l'expertise, des compétences ou des capacités nécessaires pour mener une analyse EGHIS, c'est vraisemblablement le signe que vous devez réfléchir à la manière de renforcer les capacités de votre équipe dans ce domaine.** Il est possible de faire appel à une

société de conseil qui apportera son expertise en matière d'EGHIS, mais le rapport qualité-prix devra être pris en compte.

6.5. Engagement inclusif et participatif des parties prenantes

L'engagement inclusif et participatif des parties prenantes peut contribuer à apporter des voix et des idées diverses au projet, à promouvoir l'appropriation et l'adhésion des bénéficiaires et des parties prenantes, à favoriser une meilleure compréhension des défis auxquels sont confrontés les membres des communautés marginalisées et à réduire les conséquences négatives involontaires, tout en répondant aux besoins réels et aux priorités des membres de la communauté en rapport avec le défi auquel votre projet s'attaque.

Ci-après figurent des descriptions de la manière dont l'engagement des parties prenantes serait intégré dans les approches EGHIS (pour en savoir plus, voir l'annexe A) :

- **Réceptif** : Les femmes et d'autres groupes marginalisés (y compris les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes en situation de handicap, les PACL, et d'autres selon le contexte spécifique du programme) sont inclus en tant que bénéficiaires et parties prenantes, et peut-être en tant que partenaires/collaborateurs/décideurs. Leur feedback est apprécié et leurs préoccupations et aspirations sont systématiquement comprises et prises en compte.
- **Responsabilisante** : Les femmes et d'autres groupes marginalisés (y compris les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes en situation de handicap, les PACL, et d'autres selon le contexte spécifique du programme) sont inclus en tant que parties prenantes et partenaires/collaborateurs/décideurs. Leur contribution est appréciée et leurs préoccupations et aspirations sont systématiquement comprises et prises en compte. Ils sont inclus dans les processus de prise de décision.
- **Porteur de transformation** : Les femmes et d'autres groupes marginalisés (y compris les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes en situation de handicap, les PACL, et d'autres, en fonction du contexte spécifique du programme) sont inclus en tant que parties prenantes et partenaires/collaborateurs/décideurs. Leur contribution est appréciée et leurs préoccupations et aspirations sont prises en compte. Ils ont le pouvoir de prendre les décisions finales.

Échelle de participation des parties prenantes⁴

Les parties prenantes peuvent être impliquées de différentes manières à divers stades d'un projet. Si, objectivement, l'information est un niveau d'implication inférieur à l'autonomisation, chaque type d'engagement a un objectif différent et peut être utile à différents moments, ou avec différentes parties prenantes, tout au long d'un plan d'engagement des parties prenantes. Cette échelle de participation n'a pas pour but d'être normative, mais entend vous aider à réfléchir stratégiquement à la manière dont vous envisagez de mobiliser les parties prenantes et de réfléchir à des possibilités de renforcer

⁴ NDC Partnership (2024). Best Practice Brief: [Whole-of-society approaches to inclusive stakeholder engagement](#)

votre plan d'engagement.

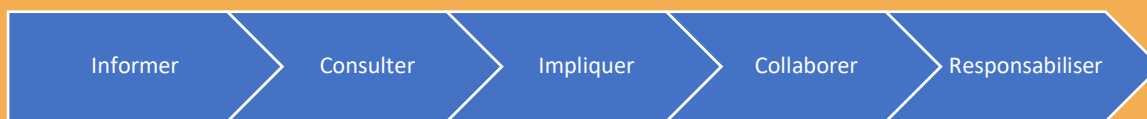


Figure 1 : Échelle d'engagement des parties prenantes

Informé : Fournir aux parties prenantes des informations mesurées et objectives pour les aider à comprendre les problèmes liés au projet.

- Exemple : Il peut être utile d'organiser une séance d'information pour informer les membres de la communauté sur le projet en général ou sur un élément spécifique susceptible d'avoir un impact sur eux ou de leur être bénéfique. L'information peut concerner l'éducation, la formation et le renforcement des capacités.
- Dans le contexte des projets communautaires, il n'est généralement pas suffisant d'informer les parties prenantes.

Pour promouvoir un engagement inclusif des parties prenantes, l'information des parties prenantes sera souvent conjuguée à d'autres niveaux de participation des parties prenantes, afin de garantir que les projets intègrent les besoins, les priorités, les forces et les obstacles qui sont importants pour les parties prenantes, plutôt que de se contenter d'informer sans chercher à obtenir un retour d'information, une participation ou une collaboration.

Consulter : Obtenir le retour des parties prenantes sur les objectifs, plans, actions, évaluations ou cadres associés au système MEL.

- Exemple : Pour de nombreuses composantes de votre projet, y compris l'analyse du genre et de l'inclusion sociale, il sera utile de consulter les parties prenantes afin d'obtenir directement leur avis sur les composantes du projet, sur la base de leurs besoins, compétences, priorités et préoccupations concernant la conservation marine et la réduction de la pauvreté. Il est essentiel d'entendre un large éventail de parties prenantes, en veillant à ce que les voix des communautés marginalisées soient représentées dans les efforts de consultation. La consultation peut prendre diverses formes, telles que des séances d'information qui consacrent du temps à un retour des participants, des entretiens avec des informateurs clés, des enquêtes, etc.
- N'oubliez pas qu'une communication fiable est la clé d'un engagement inclusif et participatif des parties prenantes. Par conséquent, si vous recevez des commentaires en retour sur un élément du projet, il est bon de prévoir une communication de suivi expliquant comment ces commentaires seront (ou non) pris en compte.

Impliquer : Travailler directement avec les parties prenantes tout au long du projet afin de s'assurer que leurs préoccupations et leurs aspirations sont comprises et prises en compte de manière cohérente.

- Exemple : Au-delà de la recherche d'un retour d'information spécifique, l'implication des parties prenantes est un engagement plus cohérent tout au long du projet. Alors que vous pouvez consulter un grand nombre de parties prenantes (par exemple, par le biais d'une enquête), l'implication des parties prenantes tout au long du projet

concernera probablement un groupe plus restreint de parties prenantes. La diversité des voix doit néanmoins être privilégiée. Par exemple, la participation régulière aux réunions d'une coopérative de pêche peut faciliter une implication cohérente.

- Une approche **Réceptif à l'EGHIS** inclurait au moins un certain degré d'implication des parties prenantes (et pourrait également inclure d'autres éléments de cette échelle d'engagement).

Collaborer : Travailler en partenariat direct avec les parties prenantes sur les aspects de la prise de décision tout au long du cycle du projet.

- Exemple : Le partenariat avec les parties prenantes peut avoir des significations différentes selon les contextes. Pour OCEAN, les organisations partenaires officielles doivent être incluses dans le processus de candidature, y compris avec le budget désigné de manière appropriée. Un partenariat avec une organisation de parties prenantes, telle qu'une coopérative de pêche ou une organisation de défense des droits des personnes en situation de handicap, constituerait une collaboration à ce niveau.
- Outre les organisations partenaires officielles, il existe d'autres possibilités de collaborer avec les parties prenantes dans le cadre des processus décisionnels – après avoir consulté et impliqué les parties prenantes, vous pouvez intégrer leurs commentaires et déterminer quelques options pour une activité ou une approche spécifique, et il pourrait être utile de partager ces idées avec les principales parties prenantes, afin de les impliquer davantage dans la décision.
- Une approche **responsabilisante en matière d'EGHIS** inclurait au moins un certain degré de collaboration avec les parties prenantes (ainsi que d'autres composantes de cette échelle d'engagement).

Responsabiliser : placer la prise de décision finale ou la mise en œuvre entre les mains des parties prenantes, créer des environnements favorables, soutenir ou intégrer des initiatives pilotées par les parties prenantes.

- Exemple : Lorsque l'on envisage la viabilité à long terme d'un projet, l'une des composantes peut consister à responsabiliser les acteurs locaux en leur donnant la formation, les capacités, les aptitudes et les compétences en matière d'encadrement nécessaires pour poursuivre les efforts à l'avenir, en faisant en sorte que le projet devienne un effort mené au niveau local.
- Une approche **porteuse de transformation en matière d'EGHIS** inclurait au moins un certain degré de responsabilisation des parties prenantes sur le plan du pouvoir décisionnel (ainsi que d'autres composantes de cette échelle d'engagement)

Annexe A : L'EGHIS dans les critères de notation

Les candidatures et les projets seront évalués et classés dans l'un des niveaux d'EGHIS suivants au stade de la candidature, puis de l'établissement de rapports.

Niveau	Vue d'ensemble et description détaillée
<p>Insensible à l'EGHIS</p>	<p>Ne reconnaît pas le rôle du genre et de la dynamique sociale dans l'exclusion et la marginalisation. Peut exacerber involontairement les inégalités ou perpétuer des normes néfastes.</p> <p>Le projet peut présenter les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'absence d'analyse d'EGHIS signifie que le projet peut ne pas reconnaître le rôle du genre et de l'exclusion. Ces facteurs ne sont pas nécessairement néfastes, mais peuvent indirectement soutenir le statu quo. • Absence d'information ou de consultation efficace des femmes et des groupes marginalisés (y compris les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes en situation de handicap, les populations autochtones et les communautés locales) qui sont touchés par le projet. • Manque de données désagrégées dans les systèmes MEL • Manque d'expertise/de ressources consacrées à l'EGHIS • L'absence d'analyse en matière d'EGHIS peut faire que les risques liés à la sauvegarde ne soient pas identifiés ou qu'ils ne soient pas atténués de manière adéquate. • Les politiques et procédures de sauvegarde peuvent ne pas être bien établies et/ou les parties prenantes du projet peuvent ne pas être informées des voies de signalement possibles pour faire entendre leurs préoccupations.
<p>Réceptif à l'EGHIS</p>	<p>Répond aux besoins fondamentaux des femmes, des personnes en situation de handicap et des groupes marginalisés, et surmonte les obstacles auxquels ils se heurtent, afin de réduire les inégalités sociales et de genre.</p> <p>Le projet peut répondre aux caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse en matière d'EGHIS permet de comprendre le contexte spécifique des normes et inégalités sociales et de genre, et d'évaluer l'impact possible des activités sur les communautés marginalisées, notamment en tenant compte des différences d'impact sur les femmes et les hommes, et sur les relations entre eux. • Les femmes et les groupes marginalisés (y compris les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes en situation de handicap,

	<p>les populations autochtones et les communautés locales, en fonction du contexte spécifique du projet) sont inclus en tant que bénéficiaires et parties prenantes, voire en tant que partenaires/collaborateurs/décideurs. Leurs observations sont appréciées et leurs préoccupations et aspirations sont comprises et prises en compte.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre logique comprend des données désagrégées pour suivre les impacts des activités liées aux femmes et autres groupes cibles, le cas échéant. • L'expertise et les ressources pertinentes en matière d'EGHIS sont utilisées en fonction des besoins tout au long du cycle du projet, de la conception/du développement à la mise en œuvre et jusqu'au système MEL. • L'analyse en matière d'EGHIS permet d'identifier les mesures adéquates de lutte et d'atténuation des risques liés à la sauvegarde/sur le plan de l'EGHIS qui sont suivies dans le cadre de la procédure de gestion des risques. • Les partenaires de réalisation ont mis en place des mesures de sauvegarde solides, évaluées dans le cadre des contrôles de diligence raisonnable. Les politiques et procédures de sauvegarde sont bien établies et gérées efficacement par tous les partenaires du projet. Toutes les parties prenantes du projet sont informées des voies de signalement possibles pour faire entendre leurs préoccupations.
<p>Responsabilisation en matière d'EGHIS</p>	<p>Réduit les inégalités sociales et de genre et autonomise les membres de la communauté en réduisant les obstacles et en augmentant l'accès équitable aux biens, aux ressources et aux capacités pour les femmes, les personnes en situation de handicap et autres groupes marginalisés.</p> <p>Le projet peut répondre aux caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse en matière d'EGHIS permet de comprendre et d'éliminer les obstacles pratiques et de soutenir les possibilités de plus d'autonomisation et d'égalité dans l'accès aux biens, aux ressources, aux capacités et aux opportunités, tels que les emplois, les marchés, les services, les compétences, les connaissances et la prise de décision. • Les femmes et les autres groupes marginalisés (y compris les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes en situation de handicap, les populations autochtones et les communautés locales, et selon le contexte spécifique du projet) sont inclus en tant que parties prenantes et partenaires/collaborateurs/décideurs. Leur contribution est appréciée et leurs préoccupations et aspirations sont comprises et prises en compte. Ils sont inclus dans les processus de prise de décision.

	<ul style="list-style-type: none"> • Le cadre logique inclut des données désagrégées pour suivre les impacts des activités liées aux femmes et autres groupes cibles ; il comprend un résultat et/ou des indicateurs axés sur l'EGHIS. • Temps de travail du personnel dédié à l'EGHIS et capacité à tirer parti de l'expertise et des ressources pertinentes. • L'analyse en matière d'EGHIS permet d'identifier des mesures adéquates de lutte et d'atténuation des risques liés à la sauvegarde/sur le plan de l'EGHIS, qui sont suivies dans le cadre de la procédure de gestion des risques. • Les partenaires de réalisation ont mis en place des mesures de sauvegarde solides, évaluées dans le cadre des contrôles de diligence raisonnable. Les politiques et procédures de sauvegarde sont bien établies et gérées efficacement par tous les partenaires du projet. Toutes les parties prenantes du projet sont informées des voies de signalement possibles pour faire entendre leurs préoccupations et faire part de leurs observations.
<p>Porteur de transformation en matière d'EGHIS</p>	<p>S'attaque aux relations de pouvoir inégales et recherche des changements institutionnels et sociétaux. Conçu pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités sociales et de genre.</p> <p>Le projet peut répondre aux caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse en matière d'EGHIS permet de s'attaquer aux relations de pouvoir dominantes et de soutenir le changement au niveau institutionnel et sociétal. Elle implique de remettre en question les normes sociales et de briser les stéréotypes pour les femmes, les hommes et les personnes marginalisées. • Les femmes et autres groupes marginalisés (y compris les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes en situation de handicap, les populations autochtones et les communautés locales, et selon le contexte spécifique du projet) sont inclus en tant que parties prenantes et partenaires/collaborateurs/décideurs. Leur contribution est appréciée et leurs préoccupations et aspirations sont prises en compte. Ils ont le pouvoir de prendre les décisions finales. • Le cadre logique inclut des données désagrégées pour suivre les impacts des activités liées aux femmes et aux autres groupes cibles ; il comprend un résultat et/ou des indicateurs axés sur l'EGHIS et porte l'EGHIS en tant qu'objectif principal du projet. • D'importantes ressources dédiées et des experts en EGHIS sont au cœur de l'équipe de réalisation. • L'analyse en matière d'EGHIS permet d'identifier les risques liés à la sauvegarde et des mesures d'atténuation qui sont suivies dans le cadre du processus de gestion des risques. • Les partenaires de réalisation ont mis en place des mesures de sauvegarde solides, évaluées dans le cadre des contrôles de

diligence raisonnable. Les politiques et procédures de sauvegarde sont bien établies et gérées efficacement par tous les partenaires du projet. Toutes les parties prenantes du projet sont informées des voies de signalement possibles pour faire entendre leurs préoccupations et leurs observations.

Annexe B : Mise en valeur de l'EGHIS dans votre candidature

Cette section fournit des conseils et des exemples pour mettre en valeur votre approche en matière d'EGHIS dans le cadre du processus de candidature. Chaque projet est unique – nous vous encourageons à vous concentrer sur votre contexte spécifique, vos objectifs et vos bénéficiaires cibles, en illustrant comment votre projet contribuera à l'EGHIS dans le cadre de vos travaux sur la conservation marine et la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. Pour ce faire, il sera probablement utile d'effectuer au moins une brève analyse sociale et de genre dans le contexte de votre projet.

Cette section n'est pas exhaustive. Les candidats ne sont pas tenus d'inclure tous les éléments mentionnés ci-dessous. Il s'agit plutôt d'un outil destiné à vous aider à identifier et à saisir les opportunités vous permettant de partager vos plans afin de promouvoir l'égalité des genres, l'inclusion du handicap et l'inclusion sociale dans votre proposition. Les propositions solides donneront un aperçu convaincant de votre approche en matière d'EGHIS et intégreront cette approche dans tous leurs efforts.

Subventions communautaires :

Stade 1: Formulaire de candidature Flexi-Grant pour les subventions communautaires OCEAN de stade 1

- **Q2.2 Résumé du projet :** Si le soutien ou le partenariat avec une communauté marginalisée est un élément clé de votre projet, vous avez la possibilité de le mentionner ici.
- **Q2.8 Nombre, type et implantation des bénéficiaires :** Fournissez des informations détaillées sur les bénéficiaires spécifiques de votre projet, en notant les femmes et les filles, les personnes en situation de handicap, les personnes issues des PACL, ou d'autres membres de communautés marginalisées. Veillez à ventiler ces informations en fonction du genre, du handicap, de l'âge et du lieu.
- **Q3.1 S'agit-il d'une nouvelle soumission d'une demande précédemment rejetée par OCEAN ?** Si vous avez reçu des commentaires du Comité d'experts à propos de votre approche en matière d'EGHIS, veuillez en tenir compte dans le modèle Word fourni. Veuillez noter que l'ambition et l'engagement en matière d'EGHIS ont changé, entre le cycle 1 (2024) et le cycle 2 (2025). Reportez-vous à l'annexe A de cette Note d'orientation pour obtenir des informations sur les approches en matière d'EGHIS et veiller à démontrer que vous respectez les normes d'une approche Réceptif à l'EGHIS et, le cas échéant, comment vous vous efforcerez de tendre vers une approche responsabilisante en matière d'EGHIS.
- **Q4.1 La situation actuelle et le problème auquel le projet tente de s'attaquer sur le plan de l'environnement marin et sa relation avec la pauvreté multidimensionnelle :** Lorsque cela est possible/pertinent, vous êtes encouragés à fournir des informations sur les considérations en matière d'EGHIS liées à la situation actuelle et au problème que votre projet s'efforce de résoudre. La conservation du milieu marin, la pauvreté multidimensionnelle, l'égalité et l'inclusion sont étroitement liées, et les propositions

solides afficheront une appréciation de ces liens. Lorsque vous discutez de la manière dont le problème affecte les membres de la communauté et de la solution que vous proposez, nous vous recommandons d'expliquer comment votre projet soutiendra et/ou renforcera les capacités des membres marginalisés de la communauté.

- **Q4.2 Description du projet :** Prévoyez d'inclure une description de la manière dont les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et d'autres communautés marginalisées seront inclus en tant que bénéficiaires et parties prenantes. Expliquez comment vos objectifs de conservation marine et de réduction de la pauvreté soutiendront et seront soutenus par des efforts en faveur de l'égalité et de l'inclusion.
- **Q4.3 Données probantes sur lesquelles s'appuie votre projet :** Le cas échéant, incluez des données probantes relatives à l'égalité des genres, au handicap et à l'inclusion sociale. Incluez des preuves relatives à vos efforts en matière d'EGHIS décrits au point Q4.2.
- **Q4.5 Changements attendus dans la pauvreté multidimensionnelle, à court et à long terme :** En s'attaquant à la pauvreté multidimensionnelle, les candidatures solides mettront en évidence les liens entre la pauvreté, l'égalité et l'inclusion. Examinez comment les facteurs de la pauvreté multidimensionnelle (tels que la non-propriété et l'accès limité à la terre, aux ressources, au financement, à l'éducation, etc.) ont un impact sur vos bénéficiaires cibles. Considérez les obstacles auxquels les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et d'autres membres marginalisés de la communauté sont confrontés lorsqu'ils tentent d'améliorer leur bien-être et celui de leur famille. Décrivez comment vos efforts pour soutenir la conservation marine et réduire la pauvreté offriront des opportunités aux membres marginalisés de la communauté.
- **Q4.6 Égalité des genres, handicap et inclusion sociale (EGHIS) :** Il s'agit d'une excellente occasion pour les candidats d'expliquer de manière convaincante leur approche en matière d'EGHIS. Nous vous recommandons de vous référer aux critères de notation et de montrer comment votre projet sera au moins Réceptif à l'EGHIS, et tendra vers une approche responsabilisante en matière d'EGHIS. Comme indiqué dans la candidature, vous pouvez prendre en compte, par exemple, l'inclusion, l'engagement, l'accès, l'élimination des obstacles, l'équité et l'égalité. Voici quelques questions utiles à prendre en compte :
 - De quelle manière allez-vous inclure les bénéficiaires cibles en tant que parties prenantes ?
 - Quels sont les obstacles à l'accès et à la participation que vous avez identifiés et comment allez-vous les surmonter ? Tenez compte des besoins spécifiques et des priorités de vos bénéficiaires cibles, en particulier les femmes, les jeunes et/ou les personnes en situation de handicap.
 - Comment prévoyez-vous d'identifier et de satisfaire les besoins d'aménagements raisonnables des parties prenantes et des membres de la communauté en situation de handicap ?
 - Comment ferez-vous en sorte que les activités et les avantages de vos projets (par exemple, les moyens d'existence alternatifs/durables, les formations et l'éducation, les animations liées au projet) sont équitablement accessibles aux bénéficiaires cibles ?
 - Votre équipe dispose-t-elle d'une expérience et d'une expertise en matière d'EGHIS ? Si ce n'est pas le cas, envisagez-vous de faire appel à un spécialiste de l'EGHIS ?

- Quelle analyse en matière d'EGHIS avez-vous envisagée/réalisée ou comptez-vous entreprendre ? Qu'espérez-vous en apprendre ?
- **Section 5. Suivi, évaluation et apprentissage :** Voir [la Note d'orientation en matière de MEL](#), qui présente des recommandations pour aborder l'EGHIS dans le cadre du système MEL.
- **Q5.2 Théorie du changement du projet :** En utilisant le modèle de théorie du changement (TdC), incluez les objectifs et stratégies EGHIS dans vos activités et vos réalisations, et – en fonction de l'axe directeur de votre projet – vous pourriez également inclure des considérations EGHIS dans votre déclaration de résultats ou d'impact. Votre TdC comprendra des informations sur les bénéficiaires – c'est l'occasion d'indiquer comment vous prévoyez d'inclure les femmes, les personnes en situation de handicap et/ou d'autres membres marginalisés (soyez précis) de la communauté comme parties prenantes de votre projet. Bien qu'il vous soit demandé de faire en sorte que votre TdC reste claire et concise (1 à 2 pages), il serait utile d'identifier à ce niveau des points d'entrée stratégiques de votre approche en matière EGHIS.
- **Q6.3 Expliquez pourquoi vous avez sélectionné cette ou ces organisations partenaires et décrivez les rôles et responsabilités de l'organisation chef de file et de chaque organisation partenaire dans le projet :** Le cas échéant, mentionnez l'expérience ou le savoir-faire spécifique liés à l'égalité des genres, à l'inclusion et l'accessibilité des personnes en situation de handicap, et à l'inclusion sociale au sein de votre/vos organisation(s) partenaire(s). Vous pouvez décrire les rôles et les responsabilités en rapport avec l'approche EGHIS du projet.

Stade 2: Formulaire de candidature Flexi-Grant pour les subventions communautaires OCEAN de stade 2

De nombreuses questions du formulaire de candidature de stade 2 sont les mêmes que celles du formulaire de candidature de stade 1. Vous trouverez ci-dessus les recommandations concernant ces questions. Veillez à intégrer dans votre formulaire de candidature de stade 2 toute modification ou clarification découlant d'un retour du Comité d'experts. Vous trouverez ci-dessous des recommandations concernant les nouveaux éléments du processus de candidature de stade 2.

- **Q3.1 Réponse aux commentaires du Comité d'experts formulés au stade 1 :** Si vous avez reçu des commentaires du Comité d'experts à propos de votre approche en matière d'EGHIS, veuillez y répondre ici. Reportez-vous à l'annexe A de cette Note d'orientation pour obtenir des informations sur les approches en matière d'EGHIS afin de vous assurer que vous avez démontré que vous respectez les normes d'une approche Réceptif à l'EGHIS et, le cas échéant, comment vous vous efforcerez de tendre vers une approche responsabilisante en matière d'EGHIS.
- **Q4.8 Soutenir les capacités et les compétences :** Si votre projet prévoit le renforcement des capacités et des compétences des partenaires locaux et nationaux et des parties prenantes en matière d'égalité des genres, d'inclusion et d'accessibilité des personnes en situation de handicap et d'inclusion sociale, veuillez inclure ces efforts dans votre réponse
- **Q4.12 Alignement du projet sur les politiques et priorités nationales :** Tenez compte des politiques et priorités nationales qui sont pertinentes pour l'égalité des genres et les droits des femmes, l'inclusion et l'accessibilité des personnes en situation de handicap, ainsi que les droits des personnes handicapées, et d'autres politiques de justice sociale en matière de travail décent. Bien qu'il existe généralement des politiques et des lois

autonomes relatives à l'égalité des genres et aux droits des personnes en situation de handicap, les politiques et les plans d'action de nombreux pays en matière de changement climatique et de biodiversité reconnaissent également les intersections de ces thèmes transversaux et peuvent inclure des mandats ou des objectifs en matière d'égalité des genres, d'inclusion et d'accessibilité des personnes en situation de handicap, et/ou d'inclusion sociale. Voici quelques exemples à prendre en considération :

- Stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité (SPANB)
 - Contributions déterminées au niveau national (CDN)
 - Stratégies et plans d'action nationaux en matière de changement climatique et de genre
 - Lois nationales relatives aux droits des travailleurs, à la lutte contre la discrimination et aux droits des femmes
 - Législation régionale ou locale pertinente dans le contexte du projet
- **Q4.13 Alignement du projet sur les politiques et engagements internationaux :** De même, beaucoup de politiques et engagements internationaux sur le changement climatique, la biodiversité et la conservation marine reconnaissent l'importance de l'EGHIS au travers de l'égalité des genres, de l'autonomisation des femmes, de l'inclusion des personnes en situation de handicap et/ou de mandats et d'objectifs d'inclusion sociale. Voici quelques exemples à prendre en considération :
 - Objectifs de développement durable (ODD)
 - Convention sur la diversité biologique (CDB)
 - Convention de Ramsar sur les zones humides, protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages
 - Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris (CCNUCC)
 - Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)
 - Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (UNCRPD)
 - **Section 5. Communication :** Le cas échéant, indiquez comment vous prévoyez de communiquer les résultats de votre projet et de sensibiliser les membres des communautés marginalisées et les parties prenantes.
 - **Section 6. Gestion des risques :** Pour plus d'informations, veuillez consulter le [Guide complet à l'intention des candidats](#).
 - **Section 7. Suivi, évaluation et apprentissage :** Veuillez consulter la [Note d'orientation en matière de MEL](#), qui contient des informations sur la prise en compte de l'EGHIS dans les cadres MEL.
 - **Q8.3 Budget du projet et Q8.4 Rapport coût-avantages :** Veillez à inclure des lignes budgétaires pour les activités liées à l'EGHIS. Si le besoin de savoir-faire en matière d'EGHIS nécessite de faire appel à un cabinet conseil, veuillez inclure ces dépenses dans le budget et indiquez pourquoi cela est nécessaire dans la réponse relative au rapport coût-avantages.
 - **Section 9. Sauvegarde et éthique :** Veuillez consulter le [Guide complet à l'intention du candidat](#) pour en savoir plus à ce sujet.
 - **Section 10. Personnel :** Mentionnez les membres du personnel du projet qui possèdent une expérience ou une expertise spécialisée dans le soutien de l'approche EGHIS. Il se peut

qu'ils n'aient pas d'expérience dans toutes les composantes de l'EGHIS – par exemple, ils ont peut-être une expérience spécifique du travail avec les PACL, mais pas avec d'autres groupes marginalisés, tels que les femmes ou les personnes en situation de handicap. Il est néanmoins utile d'indiquer les points forts de votre équipe dans ce domaine.

- **Section 14. Points Réceptifs du projet :** Lors de l'examen des sensibilités potentielles, gardez bien l'EGHIS à l'esprit. Par exemple, s'il existe des répercussions juridiques pour les personnes ayant une identité ou une expression de genre ou une identité sexuelle spécifique, demandez-vous si un élément de votre projet peut les mettre dans une situation délicate, voire dangereuse. Votre réponse à cette question n'influencera pas l'issue de votre candidature.

Subventions de partenariat :

Stade 1: Formulaire de candidature Flexi-Grant pour les subventions de partenariat OCEAN (stade 1)

- **Q2.2 Résumé du projet :** Si le soutien ou le partenariat avec une communauté marginalisée est un élément clé de votre projet, vous avez la possibilité de le mentionner ici.
- **Q2.8 Nombre, type et implantation des bénéficiaires :** Fournissez des informations détaillées sur les bénéficiaires spécifiques de votre projet, en notant les femmes et les filles, les personnes en situation de handicap, les personnes issues des PACL, ou d'autres membres de communautés marginalisées. Veillez à ventiler ces informations en fonction du genre, du handicap, de l'âge et du lieu.
- **Q3.1 S'agit-il d'une nouvelle soumission d'une demande précédemment rejetée par OCEAN ?** Si vous avez reçu des commentaires du Comité d'experts à propos de votre approche en matière d'EGHIS, veuillez en tenir compte dans le modèle Word fourni. Veuillez noter que l'ambition et l'engagement en matière d'EGHIS ont changé, entre le cycle 1 (2024) et le cycle 2 (2025). Reportez-vous à l'annexe A de cette Note d'orientation pour obtenir des informations sur les approches en matière d'EGHIS et veiller à démontrer que vous répondez aux normes dans ce domaine.
- **Q4.1 La situation actuelle et le problème auquel le projet tente de s'attaquer sur le plan de l'environnement marin et sa relation avec la pauvreté multidimensionnelle :** Lorsque cela est possible/pertinent, vous êtes encouragés à fournir des informations sur les considérations en matière d'EGHIS liées à la situation actuelle et au problème que votre projet s'efforce de résoudre. La conservation du milieu marin, la pauvreté multidimensionnelle, l'égalité et l'inclusion sont étroitement liées, et les propositions solides afficheront une appréciation de ces liens. Lorsque vous discutez de la manière dont le problème affecte les membres de la communauté et de la solution que vous proposez, nous vous recommandons d'expliquer comment votre projet permettra de responsabiliser les membres marginalisés de la communauté.
- **Q4.2 Description du projet :** Prévoyez d'inclure une description de la manière dont les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap ou d'autres communautés marginalisées seront inclus en tant que bénéficiaires et parties prenantes. Expliquez comment vos objectifs de conservation marine et de réduction de la pauvreté soutiendront et seront soutenus par des efforts en faveur de l'égalité et de l'inclusion.
- **Q4.3 Méthodologie du projet :** Lorsque vous discutez des activités, il est recommandé de mentionner les activités qui ont une composante associée à l'EGHIS ou qui sont

spécifiquement axées sur l'EGHIS. En ce qui concerne la gestion de projet, vous souhaitez peut-être inclure votre plan indiquant qui sera responsable de votre approche EGHIS et comment elle sera gérée.

- **Q4.4 Données probantes sur lesquelles s'appuie votre projet :** Le cas échéant, incluez des données probantes relatives à l'égalité des genres, au handicap et à l'inclusion sociale. Incluez des preuves relatives à vos efforts en matière d'EGHIS décrits au point Q4.2.
- **Q4.6 Changements attendus dans la pauvreté multidimensionnelle, à court et à long terme :** En s'attaquant à la pauvreté multidimensionnelle, les candidatures solides mettront en évidence les liens entre la pauvreté, l'égalité et l'inclusion. Examinez comment les facteurs de la pauvreté multidimensionnelle (tels que la non-propriété et l'accès limité à la terre, aux ressources, au financement, à l'éducation, etc.) ont un impact sur vos bénéficiaires cibles. Considérez les obstacles auxquels les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et d'autres membres marginalisés de la communauté sont confrontés lorsqu'ils tentent d'améliorer leur bien-être et celui de leur famille. Décrivez comment vos efforts pour soutenir la conservation marine et réduire la pauvreté offriront des opportunités aux membres marginalisés de la communauté.
- **Q4.8 Soutenir les capacités et les compétences :** Si votre projet prévoit le renforcement des capacités et des compétences des partenaires locaux et nationaux et des parties prenantes en matière d'égalité des genres, d'inclusion et d'accessibilité des personnes en situation de handicap et d'inclusion sociale, veuillez inclure ces efforts dans votre réponse. Pour le soutien des capacités et des compétences sur d'autres sujets (formation technique à d'autres moyens d'existence, pratiques durables pour la conservation marine en lien avec votre projet, etc.), réfléchissez à la manière dont les femmes, les personnes handicapées, les jeunes, les PAQL et les autres membres marginalisés de votre communauté seront inclus et en bénéficieront. De quelle manière pourrez-vous réduire au minimum les obstacles éventuels à leur présence et à leur participation.
- **Q4.9 Égalité des genres, handicap et inclusion sociale (EGHIS) :** Il s'agit d'une excellente occasion pour les candidats d'expliquer de manière convaincante leur approche en matière d'EGHIS. Nous vous recommandons de vous référer aux critères de notation et de montrer comment votre projet sera conforme à une approche responsabilisante en matière d'EGHIS. Vous pouvez considérer, par exemple, l'inclusion, l'engagement, l'accès, l'élimination des obstacles, l'équité et l'égalité. Voici quelques questions utiles à prendre en compte :
 - Le cas échéant, de quelle manière vos relations avec votre ou vos organisations partenaires renforceront-elles l'approche EGHIS de ce projet ?
 - De quelle manière allez-vous inclure les bénéficiaires cibles en tant que parties prenantes ?
 - Quels sont les obstacles à l'accès et à la participation que vous avez identifiés et comment allez-vous les surmonter ? Tenez compte des besoins spécifiques (y compris les exigences en matière d'aménagements raisonnables) et des priorités de vos bénéficiaires cibles, en particulier les femmes, les jeunes et/ou les personnes en situation de handicap.
 - Comment ferez-vous en sorte que les activités et les avantages de vos projets (par exemple, les moyens d'existence alternatifs/durables, les formations et l'éducation, les animations liées au projet) sont équitablement accessibles aux bénéficiaires cibles ?

- Quelle analyse en matière d'EGHIS avez-vous envisagée/réalisée ou comptez-vous entreprendre ? Qu'espérez-vous en apprendre ?
- **Q4.12 Alignement du projet sur les politiques et priorités nationales :** Tenez compte des politiques et priorités nationales ayant trait :
 - Aux liens entre l'égalité des genres et le changement climatique/la biodiversité – cet aspect est souvent inclus dans les engagements relatifs au changement climatique ou à la biodiversité et dans les stratégies nationales sur le climat/la biodiversité, par exemple les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les stratégies et plans d'action nationaux sur la biodiversité (SPANB) ;
 - L'accessibilité (y compris les besoins d'aménagements raisonnables), l'égalité et les droits des personnes en situation de handicap ; et
 - Les politiques relatives à la discrimination et à la sécurité sur le lieu de travail, entre autres.
- **Q4.13 Alignement du projet sur les priorités et les engagements internationaux :** Tenez compte des priorités et des engagements qui comprennent souvent des engagements ayant trait à l'égalité des genres, au handicap et à l'inclusion sociale, tels que :
 - La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris ;
 - La Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
 - La Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; et
 - La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, entre autres.
- **Section 5. Communication :** Le cas échéant, indiquez comment vous prévoyez de communiquer les résultats de votre projet et de sensibiliser les membres des communautés marginalisées et les parties prenantes.
- **Section 6. Gestion des risques :** Pour plus d'informations, veuillez consulter le [Guide complet à l'intention des candidats](#).
- **Section 7. Suivi, évaluation et apprentissage :** Veuillez consulter la [Note d'orientation en matière de MEL](#), qui formule des recommandations pour aborder l'EGHIS dans le cadre de la MEL.
- **Q8.3 Budget du projet :** Veuillez inclure le budget pour les activités liées à l'EGHIS et pour les spécialistes de l'EGHIS, le cas échéant. À justifier si nécessaire dans la rubrique la **Q8.4 Rapport coût-avantages**.
- **Section 9. Sauvegarde et éthique :** Veuillez consulter le [Guide complet à l'intention du candidat](#) pour en savoir plus à ce sujet.
- **Q10.1 Personnel du projet :** Veuillez préciser, le cas échéant, les membres du personnel du projet qui ont de l'expérience en matière d'égalité des genres, d'inclusion et d'accessibilité des personnes en situation de handicap et/ou d'inclusion sociale. Le cas échéant, veuillez inclure l'expérience en matière d'EGHIS dans les CV des membres de l'équipe.
- **Q11.2 Décrivez l'importance des organisations partenaires dans votre projet et décrivez les rôles et responsabilités de chaque organisation :** Le cas échéant, indiquez si votre ou vos organisations partenaires possèdent une expérience ou un savoir-faire spécifique en matière d'EGHIS. Vous pouvez décrire leurs rôles et responsabilités en rapport avec l'approche du projet dans ce domaine.

- **Q14.1 Points Réceptifs du projet :** Précisez s'il y a des sensibilités à prendre en compte en ce qui concerne l'égalité des genres (y compris, le cas échéant, les questions qui pourraient être Réceptifs pour la sécurité des femmes et des filles, ou si votre projet inclut spécifiquement des bénéficiaires issus de la communauté LGBTQIA+), l'inclusion et l'accessibilité des personnes en situation de handicap, et l'inclusion sociale. Votre réponse à cette question n'influencera pas l'issue de votre candidature.

Stade 2 : Entretien

Les candidats présélectionnés sont tenus de participer à un entretien en ligne afin de répondre aux questions du Comité d'experts. Vous devez être prêt à discuter de l'approche de votre projet en matière d'EGHIS si cela vous est demandé.